CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

ACCREDITATION PANEL FOR DOCTORAL PROGRAMMES

AND

INTERNSHIPS IN PROFESSIONAL PSYCHOLOGY

Revised September 3, 2014

RE: Fee Schedule for Academic Year 2014-2015

CPA's Board of Directors establishes accreditation site visit charges at the beginning of each academic year. These charges are based on the previous year's average costs of visits and on information on prospective costs for the next academic year. Programmes receive an invoice from the CPA office shortly following their site visit. Payment should be submitted to the CPA Accreditation Office upon receipt of the invoice.

Annual fees are established by CPA's Board of Directors annually for a one-year period. Accredited programmes receive an invoice in August/September for the following year (for example, programme is billed for 2014-2015 in September 2014). The annual fee must be paid within 30 days of receiving the invoice.

If you have any questions regarding the fee schedule, please contact the Accreditation Office at 1-888-472-0657, extension 328 or 333.

Application Fee:	Internship Programme	$ 750 plus GST/HST
	Doctoral Programme	$ 1000 plus GST/HST
Appeal Fee:	$ 1500 plus GST/HST	
Site Visit Fee:	$ 1875 plus GST/HST for each site visitor	
	Internship Programme – minimum of 2 site visitors	
	Doctoral Programme – minimum of 3 site visitors	
Annual Fee:	Internship Programme	$ 2200 plus GST/HST
	Doctoral Programme	$ 2600 plus GST/HST

**Please note that the annual fee for Doctoral programmes will increase by $200 annually until it reaches $3000 in 2016/17*

CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

JURY D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES DOCTORAUX

ET

D'INTERNAT EN PSYCHOLOGIE PROFESSIONNELLE

Révisé le 3 septembre 2014

OBJET : Barème de tarifs pour l'année universitaire 2014-2015

Au début de chaque année universitaire, le Conseil d'administration de la SCP détermine les frais des visites effectuées à des fins d'agrément. Ces frais sont basés sur les coûts moyens établis pour l'année précédente, ainsi que sur les coûts prévus pour l'année universitaire suivante. Les responsables des programmes recevront une facture de la SCP peu de temps après la visite. Le paiement devrait être fait, sur réception de la facture, et acheminé au bureau d'agrément de la SCP.

Les frais annuels sont fixés chaque année par le Conseil d'administration de la SCP, pour une période d'un an. Les responsables des programmes agréés reçoivent en août/septembre une facture qui couvre les frais de l'année universitaire à venir (p. ex. le programme reçoit la facture en septembre 2014 pour l'année 2014-2015). Les frais annuels doivent être payés au plus tard 30 jours suivant la réception de la facture.

Pour tout renseignement au sujet du barème, veuillez communiquer avec le bureau d'agrément au 1-888-472-0657, poste 328 ou 333.

Demande d'agrément :	Programme d'internat	750 $ plus la TPS/TVH
	Programme doctoral	1000 $ plus la TPS/TVH
Appel de décision :	1500 $ plus la TPS/TVH	
Visite :	1875 $ plus la TPS/TVH pour chaque visiteur	
	Programme d'internat – minimum de 2 visiteurs	
	Programme doctoral – minimum de 3 visiteurs	
Frais annuels :	Programme d'internat	2200 $ plus la TPS/TVH
	Programme doctoral	2600 $ plus la TPS/TVH

**Veuillez noter que les frais annuels pour les programmes doctoraux vont augmenter de 200 $ par année et ce, jusqu'à ce qu'ils atteignent 3000 $ en 2016-17*